

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



**Le 26 mai 2026**

### TABLE DES MATIÈRES

#### ITINÉRANCE

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M<sup>me</sup> Miles

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M<sup>me</sup> Miles

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M<sup>me</sup> Miles

#### COÛT DE LA VIE

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

### VÉTÉRINAIRES

M<sup>me</sup> Bockus

L'hon. M. Finnigan

M<sup>me</sup> Bockus

L'hon. M. Finnigan

M<sup>me</sup> Bockus

L'hon. M. Finnigan

### ÉNERGIE

M. Coon

L'hon. M. Randall

M. Coon

L'hon. M. Legacy

### COÛT DE LA VIE

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

M. Monahan

L'hon. M. Randall

## Questions orales

[Original]

### ITINÉRANCE

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick ont entendu les détails figurant dans un reportage de *CBC News* concernant un adolescent vulnérable qui serait sans abri, en situation de crise et incapable d'obtenir l'aide dont il a besoin par l'intermédiaire de notre système de Développement social. Il ne s'agit pas d'un problème invisible. Il s'agit d'un jeune qui cherche activement de l'aide. Il s'agit d'un jeune qui doit composer avec l'itinérance, l'instabilité et la vulnérabilité, tout en tentant d'accéder aux services mis en place pour protéger les jeunes en situation de crise.

Madame la présidente, lorsqu'un adolescent est en situation d'itinérance, le système devrait intervenir avec urgence, compassion et coordination. Nous nous attendons à ce que, lorsqu'un jeune est en danger, les ministères travaillent de concert pour veiller à ce que cette personne soit en sécurité et puisse accéder aux soutiens établis. Les parents se posent maintenant la question suivante : Si le jeune en question a pu être laissé pour compte, qui d'autre pourrait l'être aussi? Ma question s'adresse donc à la ministre du Développement social : Lorsqu'un adolescent vulnérable se voit, selon les renseignements rapportés, refuser du soutien alors qu'il tente d'obtenir de l'aide auprès du système de Développement social de la province, comment peut-il être acceptable qu'un jeune en situation de crise soit laissé pour compte dans une province qui affirme accorder la priorité aux jeunes vulnérables?

**L'hon. M<sup>me</sup> Miles** (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Par votre entremise, Madame la présidente, je remercie la députée d'en face. J'espère que les gens à la Chambre seront un peu indulgents avec moi. J'ai des pages et des pages de notes sur toutes les mesures que nous prenons et que je pourrais mentionner, mais j'aimerais d'abord répondre à la question. D'abord, pour reconnaître la situation et en prendre toute la mesure, je dirai ceci : Je suis désolée pour les Bobby, les Leah et les Maddie. Nous devons faire mieux. Notre gouvernement considère comme une priorité, et cela devrait l'être pour tout le monde, de veiller à éliminer tous les obstacles à l'accès aux services pour les jeunes de la province.

Des rapports comme le rapport du Défenseur de l'enfance et des jeunes sont difficiles à lire, mais ils sont nécessaires, car ce sont des conversations qui, avant les dernières années, n'avaient jamais été menées aussi ouvertement. Je suis reconnaissante que le bureau puisse accomplir le travail en question et mettre en lumière la situation.

Il y a beaucoup d'autres jeunes que Maddie, Leah et Bobby, et nous devons faire tout notre possible pour éliminer les obstacles qui les empêchent d'avoir accès aux services.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Madame la présidente, le cas en question a soulevé de sérieuses préoccupations à l'égard des enjeux systémiques qui entrent en ligne de compte. Notre système est-il en mesure d'intervenir lorsque des jeunes vulnérables sont en situation de crise? Les gens qui travaillent en premières lignes au ministère du Développement social doivent faire face à des situations extrêmement difficiles qui touchent l'itinérance, les défis en matière de santé mentale, l'instabilité familiale et la protection des jeunes. Toutefois, lorsqu'un adolescent demande de l'aide et se trouve sans le soutien dont il a besoin, la question se pose : Le personnel est-il en mesure d'agir de manière décisive dans le cas de situations urgentes? Les familles doivent avoir la certitude que, lorsqu'un risque immédiat se pose à une jeune personne, un système coordonné est en place et interviendra de façon rapide et efficace. À l'heure actuelle, de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick se demandent si le système fonctionne comme il le devrait ; je dois donc poser à la ministre la question suivante. S'engagera-t-elle aujourd'hui à lancer un examen indépendant du cas et à en publier les résultats afin que les familles du Nouveau-Brunswick puissent avoir la certitude qu'une telle situation ne se reproduira pas?

**L'hon. M<sup>me</sup> Miles** (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, je dirais à la députée d'en face que la plupart d'entre nous à la Chambre connaissent bien la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Cette loi devait constituer le véhicule permettant de mettre en oeuvre une approche axée sur la personne et centrée sur les droits pour soutenir les jeunes pris en charge par le système. Pour ce qui est de la mise en oeuvre, Madame la présidente, nous devons y travailler. Nous le savons. Nous avons du personnel de première ligne déterminé à travailler en ce sens. Nous avons des ministères qui sont déterminés à mettre en oeuvre l'approche en question, mais nous devons en faire davantage. Nous nous sommes engagés à mettre en place un tableau de bord public qui favorisera la transparence et la reddition de comptes. Il est déjà en voie d'élaboration. Il était déjà en voie d'élaboration avant que le défenseur du Nouveau-Brunswick ne communique les situations signalées à son bureau. Nous avons déjà entamé le travail à cet égard, Madame la présidente. Nous devons en faire davantage. Nous continuerons à en faire davantage. Au fur et à mesure que les parents des jeunes liés au système de prise en charge et au Développement social... Tous les enfants méritent tout le soutien que nous pouvons leur fournir.

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Madame la présidente, la situation a soulevé des préoccupations auprès de toutes les personnes qui croient que, lorsqu'un jeune est en situation de crise, le système gouvernemental doit intervenir immédiatement et de façon efficace. Les adolescents ne devraient jamais avoir à se demander où ils dormiront, qui les protégera et si quelqu'un se souciera suffisamment d'eux pour les aider. De tels cas ébranlent la confiance du public, car ils donnent à penser qu'il pourrait y avoir de graves lacunes dans la coordination entre les services de logements, la protection des jeunes, les soutiens en santé mentale et l'intervention d'urgence. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent savoir comment remédier à la situation et quelles mesures sont prises pour empêcher qu'un autre jeune ait à vivre la même situation. Les deux partis de l'opposition

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

veulent faire partie de la solution. Invitez-nous à participer aux discussions, s'il vous plaît. La ministre peut-elle nous indiquer quels changements concrets elle mettra en oeuvre immédiatement pour que plus aucun jeune de la province ne soit privé de l'intervention et du soutien lorsqu'il en a le plus besoin?

**L'hon. M<sup>me</sup> Miles** (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je dirais à la députée d'en face que nous présenterons bientôt un plan d'action axé sur les résultats. Je vais faire preuve d'une transparence absolue ici. Notre plan était prêt à être présenté. Nous l'avons examiné. Nous avons conclu qu'il n'était pas assez audacieux ni courageux et qu'il ne suffisait pas pour appuyer les jeunes de la province et faire en sorte qu'ils reçoivent les services et le soutien dont ils ont besoin. J'ai communiqué avec la députée d'en face, la porte-parole en matière du dossier, à ce sujet. J'ai dit que, lorsque nous aurons le plan entre les mains, nous aimerions nous asseoir avec elle pour le lui présenter et en parler ensemble, et la députée d'en face a accepté gracieusement. Voilà un des volets, Madame la présidente.

Nous avons augmenté le soutien financier accordé aux Services d'engagement aux jeunes et jeunes adultes afin d'aider les jeunes de moins de 26 ans. Nous devons fournir à nos travailleurs de première ligne les moyens pour qu'ils puissent d'abord dire oui. Nous devons adopter une approche davantage centrée sur les gens et sensible aux traumatismes, soutenir un système de prise en charge fondée sur cette approche et appuyer nos travailleurs de première ligne afin qu'ils puissent agir en ce sens. Madame la présidente, voilà pourquoi nous avons lancé un programme de bourses destiné aux jeunes, que nous travaillons au plan d'action axé sur les résultats et que nous avons créé un conseil consultatif de la ministre axé sur les enfants et les jeunes pris en charge.

[Original]

### COÛT DE LA VIE

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, le gouvernement actuel a promis monts et merveilles à tout le monde, mais il échoue lamentablement à la tâche, surtout en ce qui concerne sa promesse visant l'abordabilité. Les gens du Nouveau-Brunswick composent avec une crise d'abordabilité, comme nous n'en avons pas connu depuis des années. Tout coûte plus cher, du logement à l'épicerie en passant par les autres produits de première nécessité, mais c'est surtout à la pompe que les gens du Nouveau-Brunswick ressentent les effets de la crise. Le gouvernement actuel engrange des millions en taxes provinciales et en taxes d'accise additionnelles. Depuis février, le prix de l'essence a grimpé de 65 ¢ le litre. Le gouvernement Holt enregistre des recettes fiscales exceptionnelles sur le dos des gens du Nouveau-

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Brunswick au moment où ils peuvent le moins se le permettre. Examinons l'incidence de la situation actuelle sur les personnes à qui le gouvernement avait promis l'abordabilité.

Will est un jeune homme de 23 ans titulaire d'un permis de conduire de classe 1 et d'attestations de conduite de matériel lourd. Il ne trouve pas d'emploi bien rémunéré à Saint John et doit donc faire l'aller-retour à Moncton tous les jours. Il occupe également un deuxième emploi comme entrepreneur pour essayer de joindre les deux bouts. Qu'est-ce que la première ministre a à dire à Will, qui pourrait tirer parti d'une baisse du prix du carburant?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je trouve intéressant que le député d'en face, le chef de l'opposition, ait dit : Nous ne savons pas quand les prix de l'essence étaient aussi élevés. C'était en 2022, lorsque l'essence coûtait 2,16 \$ le litre et que le gouvernement de l'époque affichait un excédent budgétaire de 777 millions de dollars. Le gouvernement de l'époque n'a rien fait avec cet excédent. Je trouve intéressant que les gens d'en face continuent de soulever la question. J'imagine qu'ils parleront du déficit énorme que nous connaissons actuellement et de la situation de la province, et qu'ils nous demanderont également d'agir à ce sujet.

Il est vraiment curieux que le chef de l'opposition par intérim actuel nous demande de ne pas déréglementer, tandis que le soi-disant futur chef du parti affirme que nous devrions déréglementer. Les parlementaires du côté de l'opposition tentent donc de débattre les deux positions à la Chambre. Les gens d'en face devraient peut-être se concerter, déterminer ce qu'ils veulent, et décider de la direction qu'ils veulent prendre. Nous pourrions alors avoir un véritable débat entre les deux parties, au lieu du débat interne que l'on entretient actuellement.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Le ministre des Finances devrait peut-être se concentrer sur l'amélioration de son bilan à titre de pire ministre des Finances de l'histoire de la province, et se pencher réellement sur les problèmes des gens du Nouveau-Brunswick. Madame la présidente, lorsque nous étions au pouvoir, nous avons effectivement baissé les taxes et impôts pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Revenons aux gens qui comptent vraiment, Madame la présidente. Will est un conducteur de matériel lourd qualifié, qui fait la navette tous les jours et occupe un deuxième emploi pour joindre les deux bouts. Il essaie de faire sa vie ici, au Nouveau-Brunswick. Il n'a pas les moyens de se payer un appartement à Moncton, c'est pourquoi il fait constamment la navette. Le carburant pour son camion lui coûte 800 \$ par semaine. En quatre semaines par mois, il dépense plus de 3 000 \$ en carburant. Une telle somme d'argent équivaut facilement à un paiement hypothécaire. Cela pourrait aussi facilement payer un appartement haut de gamme, mais, au lieu, il dépense cet argent rien que pour le carburant.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Le prix de l'essence ordinaire en libre-service a augmenté de plus de 30 % sous le gouvernement actuel, ce qui signifie que Will paie actuellement 1 000 \$ de plus par mois qu'en février pour la même quantité de carburant. Quoi...

[Original]

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. N'oublions pas que, juste avant Noël, nous avons changé le produit de base utilisé pour déterminer le prix de l'essence, lequel est dorénavant l'E10. Cela a réduit le prix de l'essence de 10 ¢ le litre. Voilà la première mesure que nous avons prise.

Il faut vraiment comprendre que l'E10 n'a pas été créé l'année dernière, ou même en décembre. Le produit existe depuis longtemps. Il existait lorsque le gouvernement précédent était au pouvoir. Celui-ci a eu la possibilité de faire le changement et de permettre aux gens du Nouveau-Brunswick d'économiser de l'argent. Il ne l'a pas fait.

Le gouvernement précédent a continué à tenir des débats pour s'attaquer à l'ancien premier ministre Trudeau et créer une chicane politique au lieu de se concentrer sur les mesures législatives et la possibilité de réduire les prix. C'est une mesure que nous avons prise en décembre dernier. C'est une mesure que nous avons prise pour fournir une aide immédiate aux gens du Nouveau-Brunswick. Ils en bénéficient depuis que nous sommes au pouvoir et en bénéficient toujours aujourd'hui.

[Traduction]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, les mesures d'allègement du gouvernement n'ont rien changé, Madame la présidente. Les faits sont là. Les gens du Nouveau-Brunswick paient plus cher que jamais pour le carburant. La première ministre pense-t-elle vraiment que Will tire parti de ses dépenses excédentaires de plus de 3 milliards de dollars qui continuent d'augmenter? Que dirait-elle si elle croisait Will dans la rue et lui récitait toutes ses notes d'allocution? Parviendra-t-elle à convaincre Will que la vie est plus abordable pour lui sous le gouvernement Holt? Certainement pas. Il travaille à temps plein, fait plus de trois heures de trajet par jour pour se rendre au travail et exerce un deuxième travail comme entrepreneur ; malgré tout, il ne peut toujours pas se permettre de payer un logement seul. Il n'arrive même pas à trouver un logement, même s'il en avait les moyens. Combien de temps Will restera-t-il dans la province? Le Nouveau-Brunswick compose avec l'une des plus fortes pressions inflationnistes du pays. Les gens ont besoin d'un répit. Will a besoin d'un répit. Quand le gouvernement Holt réduira-t-il les taxes provinciales sur le carburant pour aider les gens comme Will?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Avant Noël, nous avons

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

réduit le prix de l'essence de 10 ¢ le litre en l'essence E10 pour fixer le prix de base. Dès notre arrivée au pouvoir, nous avons réduit de 10 % les factures d'électricité, car le gouvernement précédent avait prévu des hausses de 20 % pour tout le monde. Nous avons immédiatement instauré un plafond d'augmentation de loyer afin de fournir de l'aide à tous les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons supprimé la TVH sur la construction d'immeubles à logements multiples. Une telle mesure avait déjà été prise dans toutes les autres provinces, mais que nous n'arrivions pas à faire adopter ici. Elle a ainsi donné lieu à une construction de logements record dans la province, ce qui a permis d'apporter de l'aide aux gens. Nous avons pris des mesures visant le gel des évaluations foncières afin d'alléger le fardeau financier cette année pendant que nous accomplissons notre travail. Nous avons créé un programme de déjeuners à l'école.

Nous avons fait tout notre possible, et nous en ferons davantage pour trouver des solutions abordables pour les gens du Nouveau-Brunswick. Je n'ai aucun problème à présenter le bilan. Cela a été accompli en un an et demi, comparativement à six années d'inaction de la part du gouvernement précédent.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, si l'aspirant au poste de premier ministre veut s'appuyer sur son bilan, qu'on déclenche des élections immédiatement. Je vous garantis que les gens ne sont pas contents des mesures d'abordabilité que le gouvernement actuel a prises.

Parlons d'un autre jeune du Nouveau-Brunswick que le gouvernement Holt laisse tomber. Carter est soudeur professionnel. Il faisait partie des nombreux jeunes qui ont quitté la province pour aller travailler dans l'Ouest. Pendant quelques années, il y a travaillé et acquis de l'expérience dans son métier. Il voulait rentrer au bercail ; il est donc revenu dans la province en croyant qu'il trouverait du travail grâce à tous les projets de construction annoncés par le gouvernement et parce que la vie devait y être plus abordable sous le gouvernement Holt.

Qu'a-t-il reçu? Des promesses non tenues. Il ne trouve pas de travail dans son métier comme soudeur ; il fait donc de la peinture et du travail à forfait. Il n'a pas les moyens de vivre tout seul. Il a également 23 ans. Il dépense plus de 500 \$ par semaine en essence, il ne trouve pas de travail dans son domaine, il n'a pas les moyens de vivre seul et il occupe deux emplois. Le gouvernement actuel le remercie avec une facture de 2 000 \$ par mois pour son véhicule. Qu'est-ce que le gouvernement Holt a à dire à Carter? La première ministre a-t-elle...

[Original]

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, encore une fois, le député d'en face veut que nous réduisions nos recettes liées à la taxe lorsqu'on est dans une situation très

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

difficile dans la province, malgré le fait que nous avons trouvé des façons de réduire le coût de l'essence avec le prix d'E10. La mesure que nous avons prise était responsable.

Lorsque les parlementaires du côté de l'opposition officielle ont eu l'occasion d'agir à leur tour, ils ne l'ont pas fait. Ils avaient enregistré un excédent majeur et avaient donc la possibilité d'agir, mais ils n'ont même pas voulu envisager de prendre des mesures. Ils ont mis le tout de côté et ont blâmé le gouvernement fédéral en faisant de la politique.

Nous avons trouvé des façons de réduire le prix de l'essence. Nous sommes dans une situation mondiale difficile pour ce qui est du coût de l'essence, car nous savons très bien qu'il y a une guerre en Iran. Tout le monde est dans la même situation. Notre gouvernement a déjà agi pour réduire le coût de l'essence dans la province et je suis très fier des mesures prises avant Noël.

[Traduction]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà, Madame la présidente. Jetez le blâme sur n'importe qui d'autre parce que ce n'est pas la faute du gouvernement actuel s'il a dépensé jusqu'à ce que les coffres soient vides sans obtenir de résultats en contrepartie.

Le jeune homme mentionné travaille dans une industrie, possède des qualifications professionnelles, ne peut trouver un emploi dans son domaine et doit vivre chez sa mère faute d'autre choix. Il pourrait abandonner et repartir ailleurs, ou il pourrait renoncer et devenir une statistique de plus dans le système. Chaque jour, ce jeune homme se lève et se démène pour gagner sa vie, mais les parlementaires du côté du gouvernement ont l'audace de lui dire qu'ils n'ont pas les moyens de lui accorder un allègement à la pompe, car ils ont dépensé au point de se mettre dans une impasse. La facture atteint maintenant 3 milliards de dollars, et elle continue de grimper, sans donner aucun résultat.

Madame la première ministre, Carter est à l'écoute. Ayez le courage de prendre la parole et de lui dire qu'il n'obtiendra de votre part aucun allègement à la pompe. Expliquez-lui en quoi sa vie est devenue plus abordable. Voyons si vos notes d'allocution déconnectées correspondent à sa réalité. Voici la vérité : Ce n'est pas le cas.

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Le député d'en face a dit : « dépensé jusqu'à ce que les coffres soient vides ». Voyons comment cela s'est produit. Nous venons de consacrer un mois entier à l'étude des prévisions budgétaires, et pratiquement aucune question précise n'a été posée sur quoi que ce soit. Il n'y avait que des déclarations générales comme celle-là — dépensé jusqu'à ce que les coffres soient vides.

Eh bien, examinons le tout. Puisque les parlementaires du côté de l'opposition ne veulent pas aborder les détails des programmes et des mesures d'aides que nous avons proposés

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

pour les gens du Nouveau-Brunswick, ils se contentent de parler sans cesse de dépassement budgétaire, apparemment. Passons en revue ce qui s'est passé auparavant. Pendant trois ans, nous avons débattu de ce que le député présente aujourd'hui comme des réductions de taxes et d'impôts. L'ancien gouvernement a réduit les recettes de l'impôt sur le revenu de 130 millions de dollars par année, et ce sont principalement les contribuables les plus nantis qui en ont bénéficié. Ce sont des recettes de 130 millions de dollars dont nous sommes privés chaque année. Voilà d'où viennent les déficits. Voilà comment ils sont créés.

L'effectif du gouvernement du Nouveau-Brunswick a augmenté de 5 000 nouveaux employés. À un taux horaire moyen, cela représente probablement un ajout aux comptes de la province de 500 millions à 600 millions de dollars. Cela a été fait par l'ancien gouvernement. C'est là que l'on commence à comprendre où le déficit a commencé à se creuser. Nous travaillons à trouver une solution et nous continuerons à faire le travail nécessaire.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, remarquez-vous qu'aucune des réponses fournies ne se rapporte à la situation de personnes ordinaires du Nouveau-Brunswick, comme Will et Carter? Ils éprouvent des difficultés, et Carter ne veut pas entendre vos excuses. Il veut obtenir ce qui lui a été promis. On lui a promis un budget équilibré chaque année — cela ne s'est pas concrétisé. On lui a promis l'abordabilité — cela ne s'est pas concrétisé. Il n'a obtenu ni l'un ni l'autre. Il veut gagner un salaire en exerçant le métier qu'il aime et pour lequel il a consacré des années d'efforts à acquérir les qualifications nécessaires. Il veut bâtir une vie au Nouveau-Brunswick et s'y épanouir.

Il n'y a pas si longtemps, devenir propriétaire était un objectif réalisable au Nouveau-Brunswick. C'est maintenant un rêve inaccessible pour bien des gens. Vivre dans une province où les jeunes personnes ne peuvent même pas louer un appartement convenable à un coût abordable, ce n'est pas ce qu'avait promis le gouvernement Holt ; pourtant, les parlementaires du côté du gouvernement continuent de s'en tenir à leurs notes d'allocation déconnectées de la réalité et insensibles aux préoccupations de la population, tout en s'accrochant à l'idéologie libérale moralisatrice lorsqu'ils affirment qu'ils savent mieux que les gens eux-mêmes comment dépenser l'argent des contribuables. Que la première ministre a-t-elle à dire à Carter pour l'aider maintenant?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, dès que nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons réduit les factures d'électricité de 10 %. Nous avons immédiatement mis en oeuvre un plafonnement des loyers pour assurer l'abordabilité du logement, un plafonnement des loyers que l'ancien gouvernement a, à répétition, refusé d'instaurer. Nous avons créé un système pour les promoteurs immobiliers afin qu'ils puissent se mettre à construire des immeubles immédiatement. La province affiche un nombre record de



## Questions orales

logements en construction. L'année dernière, la province a enregistré un nombre record de mises en chantier. Voilà ce qui se passe en ce moment même. Nous mettons en oeuvre des mesures d'abordabilité dans divers secteurs précisément pour aider les personnes dont parle le député d'en face. Le taux d'emploi a atteint des sommets l'année dernière. Les salaires ont augmenté. Il s'agit d'un autre record. Tous ces chiffres sont fondés sur des données. Vous pouvez le vérifier. Faites simplement une vérification. Les gens d'en face n'ont qu'à lire, à cesser de regarder leurs notes et à vraiment se rendre sur le terrain pour voir ce qui se passe. Ils y constateront une réalité tout autre.

### VÉTÉRINAIRES

**M<sup>me</sup> Bockus** (Sainte-Croix, PC) : Merci, Madame la présidente. L'opposition officielle continue à parler au nom des agriculteurs des circonscriptions que nous représentons et à exhorter le gouvernement à revenir sur sa décision d'éliminer progressivement les services vétérinaires provinciaux et de fermer le laboratoire provincial. Mon voisin, Mike, élève depuis 50 ans des bovins de boucherie. Au cours des deux dernières semaines seulement, il a fait venir à ses installations agricoles le vétérinaire du gouvernement provincial à cinq reprises. Lorsque je lui ai parlé vers la fin de la semaine dernière, le vétérinaire était encore sur les lieux pour traiter un veau ballonné. Au cours des dernières décennies, Mike a acquis beaucoup de connaissances et est en mesure de gérer lui-même la plupart des situations qui peuvent se poser. Dans les autres cas, comme celui du veau ballonné, ce qu'il n'avait jamais vu, celui de vaches atteintes d'entérite d'hiver ou celui d'une vache présentant un prolapsus utérin, il a besoin du vétérinaire provincial. Je lui ai demandé ce qui arriverait à ces animaux lorsque les vétérinaires ne seront plus là. Il a répondu : Je devrai trouver quelqu'un pour les aider, sinon ils mourront. Je pose donc la question suivante au nom de Mike et de tous les agriculteurs de ma circonscription et de la province : La première ministre me dirait-elle pourquoi donc elle élimine les services vétérinaires provinciaux?

[Original]

**L'hon. M. Finnigan** (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. À mesure que le temps passe, notre engagement à fournir des services de qualité reste inchangé. Nous sommes convaincus qu'un nouveau modèle permettra aux vétérinaires de mieux répondre aux besoins en constante évolution des personnes que nous aidons sans compromettre la qualité. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

**M<sup>me</sup> Bockus** (Sainte-Croix, PC) : Madame la présidente, les répercussions commencent donc à se faire sentir. La semaine dernière, j'ai lu sur les réseaux sociaux un message décevant publié par l'une de nos vétérinaires provinciales. Jamye MacWilliam quitte le Nouveau-Brunswick à la fin du mois d'août parce que le gouvernement Holt a éliminé son poste et celui d'autres vétérinaires provinciaux. La décision du gouvernement actuel laissera les éleveurs de bétail dans la province à eux-mêmes sans les services vétérinaires et les services de laboratoire provinciaux sur lesquels ils comptent largement pour assurer



## Questions orales

la santé de leur troupeau, la production alimentaire et la surveillance des maladies. M<sup>me</sup> MacWilliam a dit qu'elle aimait son emploi ici, au Nouveau-Brunswick, mais qu'elle a finalement dû prendre la meilleure décision pour elle et sa famille. La première ministre aurait-elle l'obligeance d'expliquer pourquoi elle a pris une décision si imprévoyante, une décision qui perturbera la vie de tant de vétérinaires et d'agriculteur, et mettra en péril la santé des animaux de leur troupeau?

[Original]

**L'hon. M. Finnigan** (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Le ministère se concentre sur la facilitation de la transition à la fois pour les employés provinciaux et leur clientèle. En accordant la priorité à la planification efficace et à l'engagement continu, nous établissons des bases solides pour la prochaine étape.

[Original]

Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

**M<sup>me</sup> Bockus** (Sainte-Croix, PC) : Merci, Madame la présidente. Partout au Canada, les provinces renforcent leur secteur agricole en investissant davantage et en déployant des efforts de recrutement additionnels afin de soutenir des programmes de soins vétérinaires destinés aux agriculteurs. La Colombie-Britannique investit 1,4 million dans le recrutement de vétérinaires, l'Ontario prévoit 14,7 millions pour les deux prochaines années, le Manitoba prévoit 134 millions pour les cinq prochaines années et le Québec promet de réaliser un investissement de 101 millions.

Au Nouveau-Brunswick, nous abolissons des services qui donnent de bons résultats depuis des années afin de réaliser une économie de 4 millions dans le budget provincial.

Il n'y aura plus de vétérinaire provincial pour venir en aide en tout temps aux producteurs agricoles lorsque des animaux sont en détresse. Il n'y aura plus de laboratoire provincial agréé doté d'un personnel chevronné et compétent. Les agriculteurs du Nouveau-Brunswick ont affirmé qu'ils étaient disposés à payer des frais plus élevés pour que les services soient maintenus, mais le gouvernement a refusé leur offre. La première ministre nous fournira-t-elle une explication logique pour justifier...

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

**L'hon. M. Finnigan** (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, les parlementaires du côté de l'opposition posent à répétition la même question, mais la réponse demeure la même. Le laboratoire ne fermera pas. Le laboratoire ne fermera pas. Tout changement dans la prestation des services du laboratoire sera déterminé uniquement en fonction des résultats de l'étude approfondie de faisabilité, laquelle n'a aucune conclusion prédéterminée. L'étude est en cours.

[Original]

Merci.

[Traduction]

## ÉNERGIE

**M. Coon** (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, le gouvernement actuel et Énergie NB tournent le dos à l'énergie solaire pour les ménages et les exploitations agricoles, ce qui dissuade les gens de produire leur propre électricité. Or, le nouveau plan d'action concernant Énergie NB indique qu'Énergie NB explore des façons de favoriser l'autoproduction au sein des grandes industries qui dépendent des exportations.

Énergie NB demande à la CESP la permission d'imposer des frais et des coûts punitifs à sa clientèle, et le gouvernement a renoncé à son engagement de promouvoir les améliorations qui permettent l'utilisation de l'énergie solaire. Madame la présidente, ces mesures détruiront notre industrie solaire. Je pensais que le gouvernement actuel voulait assurer une croissance. Quelle analyse le ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises a-t-il faite en ce qui concerne l'incidence des changements sur les entreprises solaires, les électriciens, les fournisseurs, les fabricants et les petites entreprises connexes?

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de sa question. Notre gouvernement est déterminé à faire croître l'économie de notre province. Bien sûr, chaque petite entreprise aura un rôle à jouer. Nous continuons à discuter avec les

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

entreprises solaires. Il y a à peine deux semaines, j'ai eu une conversation avec un installateur de panneaux solaires au sujet de la voie à suivre.

Nous continuons à travailler en collaboration avec les entreprises solaires de la province et toutes les autres petites entreprises afin de mieux comprendre la voie à suivre au fur et à mesure que nous travaillons à notre objectif d'une croissance économique de 10 % d'ici à 2030. Le travail comprend des changements relatifs au crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises, lesquels changements auront une incidence positive sur chaque entreprise qui veut prendre de l'ampleur et attirer des investissements dans la province. Cela comprend des entreprises énergétiques. Cela comprend des entreprises dans le secteur des arts. Cela comprend des entreprises dans tous les secteurs.

Madame la présidente, nous ne renonçons à aucun engagement. Nous faisons de sages investissements qui appuient tous les gens du Nouveau-Brunswick, peu importe leur revenu, et nous appuierons la production d'énergie renouvelable ainsi que d'autres projets énergétiques. Merci, Madame la présidente.

**M. Coon** (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, la voie à suivre mène directement en Nouvelle-Écosse, où l'énergie solaire a été adoptée. Au-delà de 1 000 agriculteurs et clients résidentiels d'Énergie NB ont fait des investissements à long terme considérables dans la production d'énergie solaire afin de réduire leurs coûts énergétiques, ce qui contribue aux objectifs du Nouveau-Brunswick en matière d'énergie propre au moyen de l'ajout au réseau d'énergie solaire. Ils sont en colère, et avec raison. On nous dit qu'il nous faut davantage d'électricité. Ces clients ajoutent de l'électricité au réseau. On nous dit qu'Énergie NB doit réduire sa dette et produire davantage d'électricité. Les clients investissent leur propre argent dans la production d'énergie propre et intègrent l'énergie au réseau.

Le ministre des Finances et ministre de l'Énergie a-t-il évalué les effets du projet d'Énergie NB de réduire la valeur du mesurage net et d'imposer des coûts punitifs sur les producteurs d'énergie solaire, les tarifs liés à l'énergie solaire pour les propriétaires et agriculteurs et la croissance de nos entreprises locales axées sur l'énergie renouvelable?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. La réalité est que nous avons apporté des changements au programme d'énergie solaire. Nous en avons déjà parlé. Le gouvernement actuel veut se concentrer davantage sur des mesures d'abordabilité. Il y a toujours un très bon intérêt commercial à la production d'énergie solaire pour les ménages. Les prix des systèmes sont à la baisse ; leur utilisation vaut donc toujours la peine. Il s'agit toujours d'une proposition de très bonne valeur ; les mesures incitatives ne sont donc plus aussi nécessaires.

J'aimerais parler de la question concernant la Nouvelle-Écosse. À l'heure actuelle, le programme néo-écossais prévoit une production d'environ 100 kW pour les exploitations



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

agricoles. Énergie NB envisage en fait de faire passer la puissance à 500 kW et peut-être même 1 000 kW. Voilà ce que la société envisage de proposer. C'est bien plus qu'en Nouvelle-Écosse. Bien qu'il y ait eu des changements apportés aux mesures incitatives et au mesurage net, les exploitations agricoles peuvent toujours bénéficier du programme et d'une production beaucoup plus élevée qu'en Nouvelle-Écosse. Je tiens simplement à apporter cette précision.

### COÛT DE LA VIE

**M. Monahan** (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : L'autre jour, je parlais à Gary, de Gagetown, qui, en raison du coût de la vie d'aujourd'hui, éprouve de grandes difficultés. Il envisageait de quitter son emploi parce qu'il n'arrivait plus à payer l'essence nécessaire pour se rendre au travail. Son employeur est intervenu et lui a fourni une carte d'essence, car l'entreprise ne pouvait pas se permettre de perdre un autre employé d'expérience. Réfléchissez-y un instant.

Au Nouveau-Brunswick, nous avons maintenant des employeurs qui jouent le rôle de filet de sécurité sociale parce que des gens vaillants ne peuvent plus assumer les coûts de base associés au transport. En même temps, les taux d'inflation récents et la hausse continue du coût de la vie continuent à exercer d'énormes pressions sur les familles. Les gens réduisent leurs achats en épicerie, repoussent des réparations domiciliaires et peinent à payer les factures de chauffage et d'essence, alors que les entreprises absorbent des coûts que des politiques gouvernementales devraient prendre en charge.

Le ministre peut-il expliquer les mesures concrètes que prend le gouvernement actuel pour alléger le fardeau de l'inflation et des coûts du transport pour les gens comme Gary?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je suis heureux de m'adresser au député d'en face parce que, récemment, il a proposé sa solution, soit la déréglementation, et cela en dit long sur sa compréhension du dossier. La réalité c'est que, grâce à une étude commandée et négligée par le gouvernement précédent, mais qu'il a choisi d'ignorer, nous savons déjà que la province fonctionne déjà essentiellement comme un marché déréglementé. Ainsi, les prix reflètent déjà cette réalité.

Ce dont on ne discute pas, et ce que le député d'en face ne comprend pas, c'est que la déréglementation ne réduira pas les coûts, car le marché de la province s'apparente déjà aux autres marchés. La déréglementation permettrait de réduire les formalités administratives et d'alléger le fardeau de la CESP et d'autres organismes, mais ce n'est pas ce que les gens du Nouveau-Brunswick voulaient voir.

Les gens du Nouveau-Brunswick voulaient recevoir de l'aide, et c'est précisément ce qu'a permis l'utilisation de l'E10 pour déterminer le prix de référence. Lorsque nous avons apporté des modifications afin que l'E10 soit utilisée pour fixer le prix de référence, nous

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

avons immédiatement permis aux gens du Nouveau-Brunswick d'économiser 10 ¢ le litre sur leur facture d'essence. C'est là un véritable travail d'élaboration de politique. Voilà des avantages concrets. Le député d'en face devrait peut-être réfléchir plus longuement à ce qu'il veut faire.

**M. Monahan** (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Eh bien, je vous remercie de la leçon d'histoire, mais elle ne fait rien pour aider Gary et les autres gens des circonscriptions du Nouveau-Brunswick. Rien ne change.

Partout dans la province, les propriétaires de petites entreprises subissent déjà d'énormes pressions attribuables à l'inflation, y compris la hausse des coûts salariaux, des prix de l'énergie et des primes d'assurance. De nombreux propriétaires essaient toujours de se remettre d'une incertitude économique qui dure depuis des années, tout en devant composer avec des pénuries de main d'oeuvre et une réduction des dépenses de consommation. Nous entendons maintenant que certains employeurs subventionnent personnellement des employés au moyen de cartes d'essence, de cartes de crédit Visa et d'aide au transport simplement pour maintenir en poste leur personnel et assurer la continuité des activités de leur entreprise. Ces propriétaires d'entreprises prennent des mesures parce qu'ils accordent de l'importance à leurs travailleurs et comprennent l'importance de maintenir en poste les employés d'expérience. Toutefois, les propriétaires d'entreprises ne devraient pas être seuls à porter le fardeau créé par la crise du coût de la vie.

Les petites entreprises sont l'épine dorsale de nos collectivités rurales, surtout au Nouveau-Brunswick. Quelles mesures de soutien direct le gouvernement actuel est-il disposé à fournir aux propriétaires d'entreprises, lesquels aident maintenant personnellement leurs employés à couvrir les coûts de transport pour se rendre au travail?

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Madame la présidente, nous entendons les questions des parlementaires du côté de l'opposition qui ont voté contre l'investissement et contre le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises. Ils nous disent de sacrifier 95 emplois à Miramichi et de retirer le soutien fourni aux producteurs laitiers par une coopérative dont plus de 75 % des agriculteurs sont propriétaires d'une action. Les gens d'en face parlent de réduire la capacité dans le secteur agricole, soit l'une de nos industries clés. Ils parlent de façons d'enlever de l'argent aux petites entreprises et d'annuler des investissements. Ils disent non à la prise de mesure au Nouveau-Brunswick en réponse aux droits de douane. Ils s'opposent à l'adaptation aux marchés en évolution.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Les gens d'en face disent que nous devons retourner à un monde qui n'existe plus et à une approche qui réduirait à néant l'économie de la province. Il est difficile de les entendre poser, jour après jour, des questions fondées sur des propositions qui entraîneraient des pertes d'emploi et nuiraient aux gens du Nouveau-Brunswick, sans apporter de changement. Il est difficile d'entendre les parlementaires du côté de l'opposition voter contre le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises et demander comment nous comptons obtenir des résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick. Eh bien, nous produisons effectivement des résultats. Nous établissons une base pour la croissance. Nous constaterons une croissance de 10 % d'ici à 2030, Madame la présidente.

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé. Avons-nous le consentement unanime pour revenir à la présentation d'invités?

**Des voix** : Oui.

